

C'est la rentrée ...

**Faciliter votre vie... est notre devise :
petits rappels et bonnes résolutions pour une rentrée sereine**

NELLI MEDICAL espère que vous avez passé de bonnes vacances et vous souhaite une bonne rentrée !!!

**Nous souhaitons en profiter pour faire des petits rappels afin de nous permettre
de répondre au mieux à vos besoins et vos attentes.**

La gestion du matériel

Cette année vous avez dû constater que nous avons mis en place une petite languette rouge sur une des boîtes de vos cathéters, il s'agit de la dernière boîte à ouvrir. Cette petite languette vous rappelle le numéro à appeler lorsque vous l'ouvrez afin de prévoir votre livraison suivante. (01.46.49.80.60)

Il est important de respecter cette démarche afin que nous puissions organiser le plus sereinement possible votre livraison. C'est également la raison pour laquelle, lors de nos appels, nous faisons régulièrement un point sur vos stocks de consommables à domicile.

L'organisation d'une livraison se fait uniquement du lundi au vendredi entre 9h et 17h.

Pour rappel nous pouvons vous livrer à votre domicile, en pharmacie, sur votre lieu de travail ou en colis postal comme vous nous l'avez spécifié lors de votre prise en charge. Cependant le mode de livraison peut être modifié sur demande à votre infirmier(e) NELLI MEDICAL.

L'ordonnance de matériel

La sécurité sociale prend en charge votre matériel, pour cela nous avons besoin d'une ordonnance signée de votre diabétologue.

Cette ordonnance doit être renouvelée tous les 6 mois. A chaque consultation avec votre diabétologue, pensez à lui demander votre ordonnance de matériel au même titre que vous demandez votre ordonnance pour l'insuline, afin d'éviter que nous soyons amenés à vous livrer sans ordonnance.

Le numéro d'astreinte

Ce numéro est dédié aux problèmes techniques de pompes et aux urgences matérielles.

Vous pouvez joindre un(e) infirmier(e) conseil 24/24h et 7/7J au 01.46.49.80.60

Pour des problèmes de glycémie, nous vous conseillons de vous adresser à vos infirmier(e)s d'éducation ou vers votre hôpital de référence (diabétologie ou pédiatrie). Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces urgences médicales.

N'hésitez pas à vous adresser à votre infirmier(e) libéral(e) si vous en avez une.



NELLI médical

facilite votre vie en organisant votre traitement à domicile...

Pour nous joindre un numéro unique :

01 46 49 80 60

Les suivis avec votre infirmiè(e) conseil

Dans le cadre de votre prise en charge par pompe à insuline, la sécurité sociale impose un suivi par un(e) infirmier(e) conseil tous les 6 mois.

C'est pour cela qu'il est impératif de nous communiquer vos nouvelles coordonnées en cas de changement de numéro de téléphone ou d'adresse. *Si vous ne souhaitez pas ce suivi, une attestation écrite de votre diabétologue nous sera indispensable.*

Les départs en vacances

En France :

Pour tout séjour, prévenez votre infirmier(e) NELLI MEDICAL au minimum deux semaines à l'avance afin de prévoir le matériel nécessaire.

A l'étranger :

Si un séjour à l'étranger de plus de 15 jours est prévu, il est important de nous avertir un mois à l'avance afin de vous fournir les sorties de territoires, le matériel nécessaire ainsi que la pompe de secours si besoin.